Travaux de la Chambre

Des voix: D'accord.

M. Reynolds: Je voudrais simplement appuyer le député de Crowfoot. Des députés de Colombie-Britannique seront ici la semaine prochaine et ils écouteront chaque jour les déclarations qui seront faites à l'étape du rapport et la troisième lecture de ce bill très important. Ils ne seront pas dans leurs circonscriptions; ils seront présents à la Chambre et ils prendront part au vote sur le bill. A mon avis, il y a là une difficulté. Quand nous atteindrons l'étape du rapport, il sera nécessaire d'en avertir les députés afin qu'ils puissent venir à la Chambre. Que ferons-nous avant le début du débat de troisième lecture? Peut-être le bill sera-t-il rejeté à l'étape du rapport. Je voterai contre cette proposition.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'aimerais obtenir quelques précisions et je rejoins le député de Northumberland-Durham qui a parlé des divers amendements susceptibles d'être présentés soit à l'étape du rapport, où nous sommes actuellement, soit en troisième lecture. Chaque amendement fera-t-il l'objet d'un vote différé pendant l'étape du rapport ou seulement pendant la troisième lecture?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de faire un ou deux commentaires très simples. Tout d'abord, comme l'ont dit les leaders à la Chambre des autres partis qui ont fait remarquer qu'il s'agissait d'une proposition avancée par suite des discussions qui ont eu lieu entre les leaders, il ne s'agit pas d'une proposition du gouvernement comme telle, mais d'une proposition présentée au nom de tous les leaders à la Chambre qui croyaient, comme moi, qu'il ne serait pas souhaitable de tenir des votes au pied levé sans avis sur une mesure qui n'est pas un bill émanant du gouvernement au sens ordinaire parce qu'il n'y a pas de question de confiance en jeu.

Nous cherchons à obtenir des députés leurs vues à titre personnel et non à titre de députés, et c'est pourquoi nous voulons procéder ainsi, tout comme nous l'avions fait en deuxième lecture. Il serait, bien sûr, possible qu'un amendement présenté à l'étape du rapport change tout le caractère de la proposition débattue à la Chambre, de sorte que le vote à l'étape du rapport est presque aussi crucial que le vote en troisième lecture. Voilà pourquoi nous devons inclure les amendements à l'étape du rapport ainsi que le vote en troisième lecture. Nous avons étudié cette question à fond et la conclusion à laquelle nous en sommes arrivés est, à mon avis, irréfutable.

Puis-je dire en réponse au député de Crowfoot qu'autant que je sache je n'ai fait ni appuyé une proposition de ce genre pour un bill du gouvernement ordinaire. Il s'agit d'une procédure spéciale pour une mesure qui est d'un caractère différent, dans laquelle chaque député a un intérêt égal. Ce n'est pas une question d'appui partisan ni de loyauté au parti, mais une affaire de conscience individuelle, et pour cette raison, j'espère que la Chambre appuiera la motion.

• (1530)

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voir Oui

M. l'Orateur: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les oui l'emportent.

[M. l'Orateur.]

Et plus de cinq députés s'étant levés:

• (1550)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le vote porte sur la motion de M. Sharp, appuyé par M. Allmand, qui a proposé que tout vote par appel nominal requis pendant l'étude, à l'étape du rapport ou de la troisième lecture, du bill C-84, tendant à modifier le Code criminel (meurtre et certaines autres infractions graves), aura lieu à un moment fixé par les leaders à la Chambre, étant entendu que ce moment soit dans la semaine suivant la demande de vote.

Conformément à la procédure adoptée en deuxième lecture, qui a semblé obtenir l'approbation de tous les députés des deux côtés de la Chambre à cause du caractère spécial du vote, quand le vote a été tenu d'une façon spéciale en deuxième lecture, il semblerait que nous devions procéder de la même façon avec nos votes à cette étape-ci. Je demanderais donc à tous ceux qui sont dans la première rangée à ma droite de bien vouloir se lever.

(La motion de M. Sharp, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote nº 144) POUR

Messieurs Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Abhott Alexander Allard Les Îles) Drury Allmand Dupont Anderson Dupras Andras (Port Arthur) Ethier Fairweather Andres Faulkner (Lincoln) Appolloni (Mme) Firth Fleming Baker (Gander-Twillingate) Flynn Fortin Baker (Grenville-Carleton) Baldwin Francis Gauthier Basford (Roberval) Beaudoin Gauthier Béchard Bégin (M^{lle}) (Ottawa-Vanier) Gendron Benjamin Gilbert Blais Gillespie Blaker Blouin Goodale Gover Boulanger Grafftey Breau Guay (Saint-Boniface) Brewin Buchanan Guay (Lévis) Bussières Guilbault Cafik Campagnolo (M^{me}) Campbell (M^{lle}) (South Western Nova) Harquail Hnatyshyn Hogan Holmes Chrétien Hopkins Isabelle Clark (Rocky Mountain) Jamieson Clermont Collenette Johnston Joyal Comtois Kaplan Condon Corbin Knowles (Winnipeg-Corriveau Nord-Centre) Côté Lachance Cyr Danson

De Bané Demers

Dionne

Douglas

(Kamouraska)

Miramichi)

(Bruce-Grey)

(Northumberland-

Lalonde
Lang
Langlois
Laniel
Lapointe
LeBlanc
(Westmorland-Kent)
Lee
Lefebvre

Leggatt

(Chambly) Loiselle (Saint-Henri) Lumley Macdonald (Rosedale) MacDonald (Mlle) (Kingston et les Îles) MacFarlane MacGuigan Mackasey Macquarrie Marceau Marchand (Langelier) Marchand (Kamloops-Cariboo) McCleave McIsaac

Lessard

Loiselle

Milne Nicholson (M^{lle}) Nystrom O'Connell Orlikow Quellet Paproski Parent Pelletier Penner Peters Philbrook Pinard Portelance Poulin Prud'homme Raines Reid Richardson Roberts Robinson Rodriguez Rompkey Roy (Timmins) Saltsman Smith (Saint-Jean)

Stanbury

Stewart (Cochrane)